

Aux entreprises affiliées de l'apiah

La Chaux-de-Fonds, le 09.06.2026

## Newsletter FH : Politique commerciale américaine

Madame, Monsieur,

Par cette nouvelle communication, la FH poursuit la diffusion régulière d'informations relatives à la politique commerciale américaine.

### Annonce de nouveaux droits de douane américains

Le 3 juin 2026, le représentant américain au Commerce a annoncé de nouveaux droits de douane visant une soixantaine de pays. Cette annonce s'inscrit dans le cadre de l'enquête ouverte en mars concernant les mesures destinées à prévenir l'importation de marchandises issues du travail forcé. Selon les conclusions préliminaires publiées par les autorités américaines, les dispositifs actuellement en place dans certains pays sont jugés insuffisants.

Pour la Suisse, une surtaxe de 12,5% a été annoncée. Celle-ci viendrait s'ajouter aux droits applicables avant avril 2025 (en moyenne 5% pour les produits horlogers). Cette mesure n'est toutefois pas encore définitive. Une consultation publique est en cours jusqu'au 6 juillet, suivie d'auditions dès le 7 juillet. Cette phase permettra notamment aux pays concernés de faire valoir leurs arguments et de présenter leur position auprès des autorités américaines. Le taux finalement retenu sera connu à l'issue de cette procédure.

### Une seconde enquête pourrait déboucher sur des droits additionnels

Parallèlement, le gouvernement américain mène une autre enquête relative aux surcapacités industrielles présumées et à leurs causes. Les conclusions de cette procédure sont attendues d'ici la fin du mois de juin et pourraient déboucher sur l'introduction de nouvelles mesures tarifaires. Une phase de consultation de 30 jours devrait alors également être ouverte avant toute décision finale de l'administration américaine.

A ce stade, le niveau final des droits de douane susceptibles de s'appliquer aux exportations suisses vers les Etats-Unis demeure incertain. Pour l'heure, celles-ci restent soumises aux droits applicables avant avril 2025, auxquels s'ajoute une surtaxe de 10%. Ce régime reste en vigueur jusqu'au 24 juillet prochain. Le niveau des droits de douane applicables au-delà de

cette échéance dépendra de l'issue des différentes procédures en cours ainsi que des décisions qui seront prises par l'administration américaine.

### Les discussions se poursuivent

Tout en rejetant les griefs formulés par la Maison Blanche, le Conseil fédéral poursuit les discussions avec les Etats-Unis. L'objectif reste d'obtenir les conditions les plus favorables possibles pour l'économie suisse.

De son côté, la FH entretient des contacts réguliers et privilégiés avec le Secrétariat d'Etat à l'économie afin de suivre étroitement l'évolution du dossier, relayer les préoccupations de la branche et défendre les intérêts de l'industrie horlogère suisse.

La FH continuera de suivre ces développements de près et ne manquera pas de nous tenir informés de toute évolution significative.

En cas de questions, notre secrétariat se tient à votre disposition.